

N/REF : 28/01/2025 15H03 C:262735 I:30950
V/REF : OSMIL806596820
V/Email reçu le Mardi 28/01/2025 a 15H03

FONCIA AF IMMO

**85 AVENUE JEAN JAURES
38320 EYBENS**

IMMEUBLE : LE BOUCHAIN -0986
80 A-B CHEMIN DU BARLATIER
38320 BRIE ET ANGNONES

St Martin-H, le 31 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 80A-B CHEMIN DU BARLATIER - 38320 BRIE ET ANGNONES

CLAUDINE BILLANOU (MEMBRE DU CS) 06 85 52 86 63

ERHOAN OU CHARLINE PATON OU ROBERT (MEMBRE DU CS) 06 79 37 12 19

MOTIF : INTERVENIR POUR LA CUVE DE RÉCUPÉRATION DES EAUX SE TROUVANT DANS LES
GARAGES EST PLEINE ET PRETE A DÉBORDER.
MERCI DE PRÉVOIR UNE INTERVENTION POUR LA VIDER.

Donneur d'ordre : _ Envo i AB/Devis/Impayé.

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 29/01/2025 A 15H15

POMPAGE DE LA FOSSE ETANCHE ENVIRON 400 LITRES

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.0 a 5km	1	348,08	348,08

TOTAL H.T.	348,08
T.V.A. a 10,00%	34,80
TOTAL T.T.C.En EURO	382,88

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN